# Avis à manifestation d'intérêt spontanée en vue de l'occupation du domaine public pour des animations nautiques annuelles.

# I le gestionnaire du domaine public

Frontignan Plaisance avenue des étangs 34110 Frontignan Représenté par M. Jean-Louis Molto, président.

### II Objet

Mise en place de recueils de manifestation d'intérêt spontanée auprès de Frontignan Plaisance pour accueillir des activités de loisirs nautiques à l'année portant sur :

- Lot 1 : la plongée sous-marine

- Lot 2 : le kite-surf

- Lot 3: la voile

- Lot 4 : la pêche en mer

- Lot 5 : la randonnée nautique

- Lot 6 : les jets-ski

Lot 7 : les activités nautiques tractées

- Lot 8 : le bateau école

- Lot 9 : le parachute ascensionnel

La mise à disposition interviendra dans le cadre d'un contrat annuel de poste à flot équipé d'accès à l'eau et à l'électricité.

La durée de ces contrats sera de trois ans à compter de leur signature.

### III Conditions de participation

La composition du dossier à produire auprès du gestionnaire du domaine public est :

- description du projet
- grille tarifaire
- redevance annuelle proposée exprimée en pourcentage, majorée par rapport au tarif actuel
- matériel détenu
- diplômes détenus le cas échéant

La manifestation d'intérêt devra comporter au minimum :

- la copie des statuts de l'entité déposant le dossier
- le cas échéant le K bis

#### IV Procédure

Restreinte, organisée par lot en vue de la signature d'un contrat annuel pour chaque activité.

En cas de présentation, d'une ou plusieurs manifestations d'intérêt spontanées, une procèdure de sélection sera mise en place au seul bénéfice des porteurs de projet s'étant manifestés dans les conditions fixées par les présentes et dans les délais imposés.

Chaque activité annuelle ne peut donner lieu qu'à une attribution d'emplacement, au regard de l'éventuelle complémentarité des projets en rapport avec l'animation du port de plaisance de Frontignan.

Critères de choix : l'autorité gestionnaire, pour attribuer ces contrats, se prononce au vu de :

- diversité des activités proposées
- plages horaires, journalière et annuelle couvertes

- prix proposés
- qualité du matériel utilisé
- montant de la redevance annuelle proposée

Date limite de réception des candidatures : lundi 9 janvier 2023 16h.

# V Renseignements complémentaires

Adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être envoyées ou remises en mains propres :

M. le président Frontignan Plaisance Maison de la plaisance et du tourisme Avenue des étangs 34110 Frontignan

Date de publication de l'avis : 7 décembre 2022